

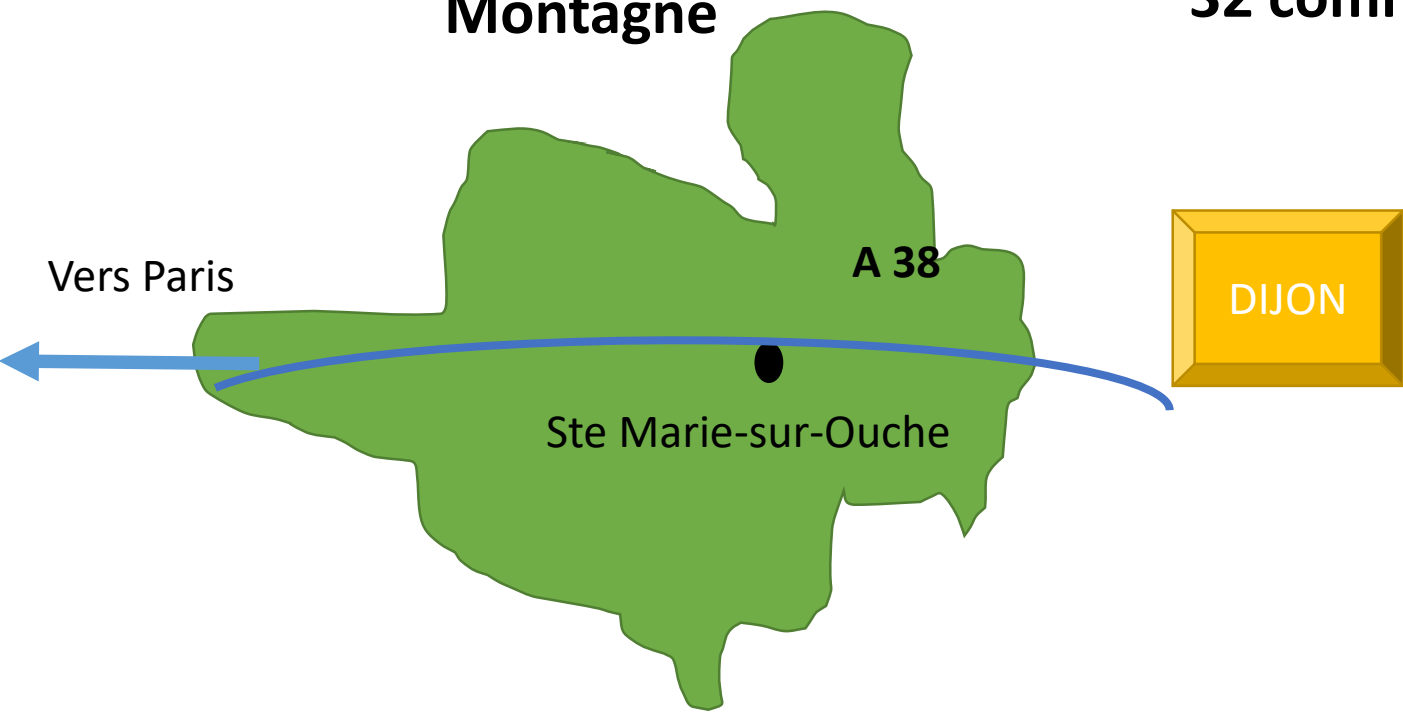
LANCEMENT DE LA REFLEXION ET PILOTAGE DU PROJET

Pierre-Alain BEAUFUMÉ
Directeur Général des Services
Communauté de Communes Ouche et Montagne

Situation géographique du territoire

Communauté de communes Ouche et Montagne

11 900 habitants
32 communes



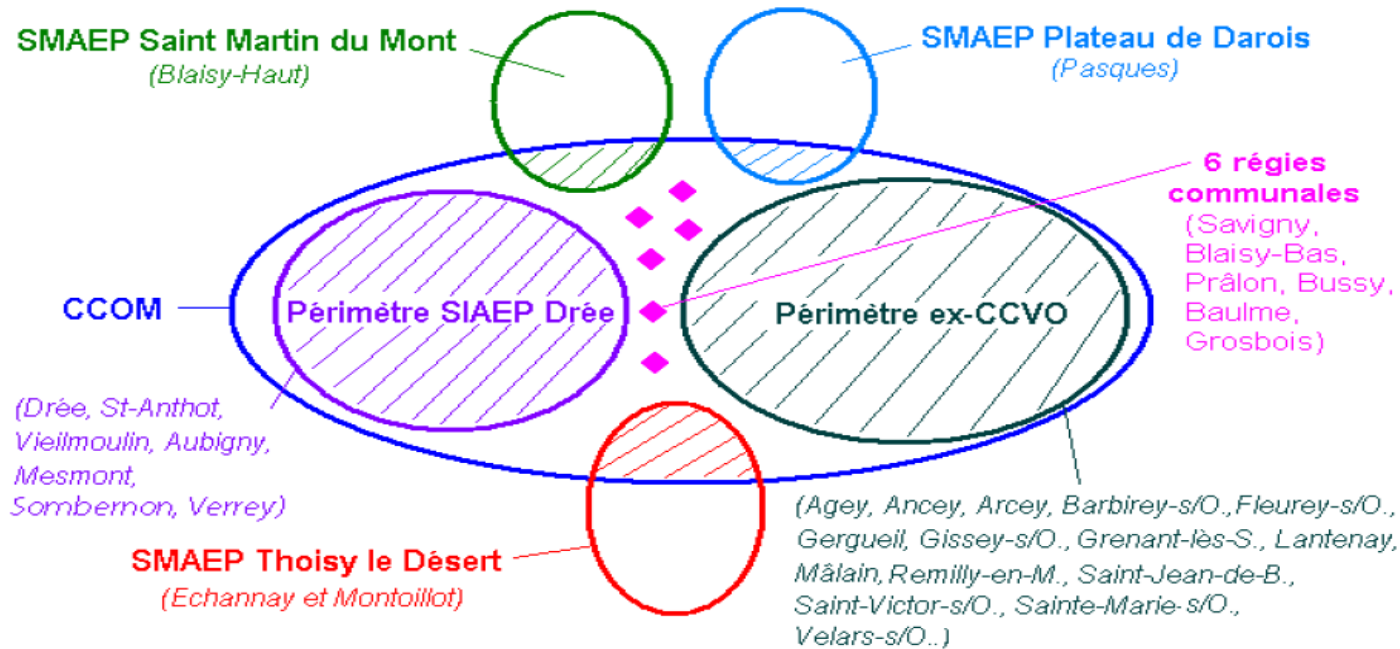
La CCOM en quelques chiffres (1/3)

- ◆ 32 communes de 49 habitants à 1 783 habitants
- ◆ 320 Km² soit 37 habitants au km²
- ◆ Potentiel fiscal par habitant inférieur de 23 % au PF de sa catégorie



La CCOM en quelques chiffres (1/3)

Etat des lieux



La CCOM en quelques chiffres (3/3)

- ◆ 2 bassins versants et deux agences de l'eau
- ◆ 5 209 abonnés, 193 km de réseaux
- ◆ Prix de l'eau présentant un écart allant de 1 à 3,5
(de 1,17 € à 4,10 € le m³ pour 120 m³ - tarif 2015)
- ◆ Territoire située en Zone de Répartition des Eaux (ZRE)
et concerné par un Plan de Gestion de la Ressource en
Eau (PGRE)

Une communication en amont... (1/3)

- ◆ Des engagements politiques forts du Président et de la vice-présidente en charge de l'eau et de l'assainissement
- ◆ Un calendrier « rétro-planning » annoncé dès que possible



Une communication en amont...(2/3)

- ◆ Une rencontre des secrétariats de mairie et de syndicats sur les conséquences concrètes du transfert de compétence
- ◆ Une rencontre des élus communaux impliqués dans la gestion des services Eau : la question du bénévolat
- ◆ Une réflexion sur l'implication des abonnés : quand leur donner des informations et quelles informations ?



Une communication en amont...(3/3)

- ◆ Un partage d'informations à réaliser au plus tôt
 - L'importance d'un comité de pilotage aidé par un comité technique
 - Si nécessaire, des groupes de travail thématiques
- ◆ Une participation des élus de la commission Eau et assainissement à la conception du cahier des charges relatif à l'étude diagnostic

Organiser le lancement des études (1/3)

- Un comité de pilotage impliqué car représentatif de tout le territoire
- Des groupes de travail par thématique faisant remonter les problématiques en fonction du « niveau de service » voulu



Organiser le lancement des études (2/3)

- Evaluer la charge de travail du cabinet d'étude :
Quelles missions faites en interne, quelles missions confier à un organe extérieur ?

Organiser le lancement des études (3/3)

- ◆ Choisir de réaliser ou faire réaliser l'étude technique, juridique et financière
- ◆ Accompagner le bureau d'études auprès des communes et de leurs services « eau »



TRANSFERT DES COMPÉTENCES
« EAU » ET « ASSAINISSEMENT »
Dole, jeudi 24 nov. 2016



Merci pour votre attention



TABLE RONDE 1 : LANCEMENT DE LA REFLEXION ET PILOTAGE DU PROJET

◆ Conseils du groupe de travail à retenir :

- Communication tout au long du projet envers élus, agents, institutionnels et usagers
- Gouvernance du projet :
 - Comité de pilotage
 - Comité technique
 - Groupes de travail thématiques
- Réalisation de l'étude par un bureau d'études permet d'avoir un regard extérieur/avis neutre, mais moyens humains en interne nécessaires pour suivre l'étude